



FICHE PROJET FEADER

Identification du projet

Nom du projet : Préparation à l'insertion socio-professionnelle

Catégorisation

ID	2309
Programmation	Plan Stratégique wallon PAC - 23-27
Appel à projets	Coopération GAL LEADER
Objectifs généraux	Consolider le tissu socioéconomique ...
Objectifs spécifiques	Promouvoir l'emploi, la croissance et l'inclusion sociale
Interventions	371 - Coopération Leader
Catégorie de région	Wallonie
Portefeuille	GAL Coeur de Condroz
Commune	HAMOIS (5360) HAVELANGE (5370) CINEY (5590) ASSESE (5330) GESVES (5340) OHEY (5350)
Domaine d'intervention	Développement des zones rurales
Compétence ministérielle	Action sociale
Ministre de tutelle	Christie Morreale
Administration fonctionnelle	SPW IAS Action sociale



Personne physique

Siège social

Dénomination	GAL ASSESSE - GESVES
Forme juridique	Association sans but lucratif
Numéro BCE	0480.394.379
Adresse	Rue de la Pichelotte 9 d d, BE 5340 Gesves
Entité de droit public	<input type="checkbox"/>

Siège d'exploitation

Dénomination	GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) PAYS DES TIGES ET CHAVEES
Forme juridique	Association sans but lucratif
Numéro BCE	0480.394.379
Adresse	Rue de la Pichelotte 9 D D, BE 5340 Gesves

Liste des contacts

Fonction	Nom	Prénom
Représentant légal	Grandjean	Valérie
Représentant légal	Sohet	Xavier



Description du projet

Synthèse

Le projet vise à renforcer les acteurs sociaux et les acteurs de l'insertion socio-professionnelle afin d'augmenter les résultats de la formation-insertion sur le territoire. Pour cela, il est prévu de dresser un panorama de l'insertion socio-professionnelle du territoire et de mettre en place un processus de préparation à l'insertion en collaboration avec les différents acteurs. Les métiers liés à la relocalisation de l'alimentation représenteront une opportunité de formation et d'insertion.

Description

Description du projet :

Contexte, identification des besoins

Suite à des contacts avec les CISP du territoire et des environs qui nous ont fait part de leurs réalités et en concertation avec le porteur de pré-projet, le Conseil de Politique Alimentaire Cœur de Condroz, le PPP a proposé que la fiche projet concerne l'insertion socio-professionnelle de manière générale sur le territoire, avec une recherche de diversification dans les métiers de l'alimentation.

Concernant le secteur de la formation-insertion, trois Centres d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP) sont basés actuellement sur notre territoire (Espaces, A l'Ovradge, Centre Européen du Travail) et proposent des formations dans les secteurs de l'aide à la personne, les aménagements extérieurs, la maçonnerie, le parachèvement, les travaux forestiers/menuiserie ou encore l'administratif.

Le GAL Pays des Tiges et Chavées a travaillé activement avec l'asbl Espaces à la création d'un axe menuiserie au sein de leur formation en travaux forestiers. Un nouvel atelier a été aménagé à Gesves et permet à Espaces de toucher plus de public sur les communes du GAL. Le nouvel atelier a également ouvert une voie de diversification dans l'offre de formation-insertion.

D'autres CISP proches du territoire, c'est le cas par exemple de Devenirs à Marchin, viennent compléter l'offre en insertion. Il faut cependant nuancer cette offre car les difficultés de mobilité très souvent rencontrées par le public visé limitent les opportunités.

Les formations proposées par les CISP ne sont pas les seules formes d'insertion socio-professionnelle puisque des asbl et des CPAS emploient des personnes en contrat art.60. Cela représente également une opportunité pour certaines personnes de retrouver un emploi stable. Citons par exemple les services de maraichage (les Compagnons du Samson) et de blanchisserie du CPAS de Gesves qui emploient plusieurs personnes en contrat art.60.



De manière générale en Wallonie, les acteurs de la formation et de l'insertion socio-professionnelle signalent une difficulté récurrente en termes de recrutement et de fidélisation des stagiaires. Ceci peut paraître contre-intuitif quand on sait que beaucoup de jeunes peu qualifiés se retrouvent sans emploi et en la matière, notre territoire rural ne fait pas exception. L'IWEPS nous informe que 25% des jeunes sont sans emploi en Wallonie et que 50 % des jeunes sans emploi en Belgique sont Wallons. Le 23 novembre 2022 Marie-Kristine Vanboeckstal – administratrice générale du Forem, déclarait ce qui suit sur La Première : « *Plus de jeunes quittent l'école en étant moins bien qualifiés ou en situation d'échec scolaire en Wallonie. Nous devons les accompagner comme le veut la réforme de l'accompagnement adapté du 1er juillet pour essayer de rattraper ce qui n'a pas été acquis et ramener ces jeunes vers l'emploi.* »

Malgré cet état de fait, les stagiaires disponibles pour la formation-insertion ne sont pas nombreux. Une raison avancée par les acteurs du secteur est que nombre d'entre eux sont en incapacité (manque de compétences, assuétudes, décrochage social, manque de confiance en eux, etc.) d'effectuer les démarches pour accéder à la formation-insertion. Parfois, ils sont également exposés à différents problèmes logistiques, comme la mobilité ou la garde d'enfants, qu'il y a lieu de solutionner avant de pouvoir envisager une formation. Il convient dès lors de mettre en place ce que l'on pourrait appeler « un parcours d'insertion à l'insertion » une préparation sociale à la formation-insertion. La formule, quoique peu heureuse, a le mérite d'être explicite. Avant de pouvoir prendre le chemin d'une formation professionnalisante qui pourrait amener certains à trouver de l'emploi, il convient d'établir, en collaboration étroite entre les acteurs sociaux (CPAS principalement) et les acteurs de l'insertion, une remise à niveau dans certaines compétences de base, ou d'accompagner les stagiaires potentiels dans la résolution de problèmes tels que les assuétudes, la mobilité, la langue, le logement, etc, qui entravent gravement l'accès à la formation.

Les CPAS proposent déjà des actions face à ce constat mais manquent souvent de moyens. Il apparaît également que les acteurs sociaux et les CISP présentes sur le territoire ou aux alentours n'entretiennent pas spécialement des liens étroits. En effet, ils manquent de ressources (humaines, financières) pour animer leur réseau, échanger, partager les besoins, partager des pistes de réponses mutuelles à des enjeux et opportunités qui se présentent à eux sur le territoire. Il existe également d'autres structures que les CISP qui proposent une forme de formation-insertion mais celles-ci ne sont pas toujours connues et ne sont pas non plus en réseau avec les CISP et les opérateurs sociaux.

A cela s'ajoute le fait que les attentes des stagiaires potentiels ne sont pas toujours connues. Il y a lieu de mieux caractériser ce besoin du côté des stagiaires potentiels, quels sont leurs envies, objectifs, capacités, besoins, difficultés en vue de faire se rencontrer offre et demande en termes de formation-insertion.

Par ailleurs, le lien entre les besoins des acteurs économiques en termes de compétences et de formations n'est pas toujours objectivé et la cohérence entre l'offre de formation-insertion et le besoin sur le territoire pourrait être améliorée.



Concernant le besoin des acteurs économiques, notons que diverses dynamiques locales tendent à favoriser la relocalisation de certaines activités économiques. C'est le cas par exemple de l'alimentation, plusieurs projets de relocalisation de l'alimentation se développent ainsi sur le territoire. A termes, certains métiers liés aux filières alimentaires seront nécessaires (cantinier, meunier,...). Un des objectifs de la stratégie wallonne « Manger Demain » est que 100 % des cantines labellisées proposent une assiette composée à 50 % de produits locaux ou issus des circuits-courts en 2030. Ceci demandera la formation du personnel existant ou d'un nouveau personnel à la confection de repas basés sur une alimentation locale, saine et durable. Cette tendance à la relocalisation de l'alimentation représente des opportunités d'emploi, entre autres pour un public éloigné du travail.

Cependant, dans le secteur des CISP, le moratoire en termes de création de nouvelles formations ou de nouvelles structures empêche la diversification des activités de formation-insertion, rendant encore plus nécessaire la valorisation de l'existant dans un rayon raisonnable. Il y a donc lieu de réfléchir à des pistes de diversification de l'offre de formation-insertion, notamment dans le secteur de l'alimentation saine et durable.

Objectifs à atteindre

- Caractériser l'offre et la demande en matière de formation-insertion sur le territoire.
- Mettre en réseau les acteurs de l'insertion et les acteurs sociaux du territoire afin d'optimiser la remise à l'emploi d'un public qui s'en trouve éloigné pour diverses raisons.
- Avec l'ensemble de ces acteurs, concevoir une offre de préparation à l'insertion.
- Également en concertation avec les acteurs, analyser les pistes de diversification de l'offre de formation-insertion, notamment dans les métiers de l'alimentation.

Publics cibles

Deux publics cibles sont à distinguer en fonction du niveau d'action :

- Les structures de formation-insertion (CISP et autres) et les opérateurs sociaux qui seront mis en réseau et renforcés dans leur action ;
- Les personnes en décrochage professionnel sur le territoire qui se verront offrir une offre de formation-insertion plus structurée, mieux adaptée à leurs besoins et diversifiée. Certaines seront également mobilisées dans le cadre de la phase test de préparation à l'insertion.

Impact sur le territoire

L'inventaire détaillé de l'offre et de la demande en matière de formation-insertion va amener à une meilleure connaissance des réalités du territoire en la matière. Il permettra aux opérateurs d'apporter



une solution plus adaptée et devrait aboutir in fine à un plus grand nombre de personnes remises à l'emploi.

La mise en réseau des acteurs sociaux et des acteurs de l'insertion devra aussi permettre d'adapter et de renforcer leur action au bénéfice des personnes en décrochage socio-professionnel.

Des personnes très éloignées de toutes activités, en décrochage social, seront mobilisées via la phase test de la préparation à l'insertion. Inspirée d'initiatives existantes, celle-ci pourrait être relativement vite dupliquée et donc porter ses fruits sans réinventer la roue. Si cette initiative est positive, des voies de pérennisation et de financement de manière structurelle auprès des pouvoirs de tutelle.

L'impact sur le territoire pourrait être multiple car l'offre de formation devrait également se diversifier et s'adapter aux besoins du secteur économique local (d'où la nécessité d'identifier les besoins). Plus spécifiquement, les métiers de l'alimentation saine et durable pourraient être l'objet d'une demande dans les années à venir et donc des opportunités en matière d'insertion socio-professionnelle. Le projet pourrait donc indirectement contribuer à stabiliser les activités économiques en relocalisation en formant des personnes aux spécificités de ces activités.

Cette initiative pourra être aisément transférée dans d'autres territoires.

Actions prévues

Le projet prévoit l'engagement d'un.e chargé.e de mission (formation sociale) à mi-temps pendant deux ans. Cette personne serait basée au sein même du GAL et travaillera en étroite collaboration avec les acteurs de l'insertion et les acteurs sociaux.

Les tâches qui lui seront confiées sont les suivantes :

1. Inventaire des acteurs de l'insertion et caractérisation de leur offre. Sur base d'entretiens approfondis avec ces différents acteurs, il s'agira de caractériser le type de services qu'ils proposent, leurs publics cibles, leur rayon d'action, les collaborations déjà établies avec les acteurs sociaux,...
2. Inventaire des initiatives déjà menées par les CPAS du territoire en vue de faciliter l'insertion. En effet, certains CPAS mènent déjà différentes actions en vue de faciliter l'accès de leurs bénéficiaires à l'insertion : ateliers liés à la confiance en soi, aide pour le passage du permis de conduire, ... Ces initiatives sont toutefois limitées et ne sont pas menées dans toutes les communes. De plus, les CPAS n'ont pas toujours la possibilité d'entretenir des contacts étroits avec les services d'insertion.
3. Réalisation d'un diagnostic des besoins des acteurs économiques du territoire : de quelles compétences, types de main d'œuvre ont-ils besoin. Une attention particulière sera portée aux secteurs en relocalisation tels que l'alimentation. Sur base de ce diagnostic, des pistes de diversification de l'offre de formation-insertion seront proposées.



4. Identification des attentes des publics visés. Elaboration d'un référentiel des demandes des stagiaires potentiels en termes d'ambition, de compétences et formations espérées/souhaitées, de besoins, exprimés et perçus.
5. Constitution d'un collectif d'acteurs sociaux et d'acteurs de l'insertion. Ce collectif sera amené à partager ses défis, problèmes, opportunités et à analyser les blocages rencontrés par ces acteurs dans le cadre de la mobilisation du public cible en vue de l'amener vers la formation-insertion. Sur base de cette analyse, des pistes de solutions seront formulées et mises en œuvre par les acteurs. La.e chargé.e de mission animera les rencontres et mettra en œuvre une méthodologie permettant aux acteurs d'identifier ces blocages et difficultés.
6. Benchmarking : rencontre des acteurs de l'insertion wallons qui envisagent déjà la création d'un service de préparation à l'insertion, dont l'asbl Devenirs.
7. Conception d'une phase test de préparation sociale à l'insertion en collaboration étroite avec les CISP et les acteurs sociaux du territoire. Pour cela, il sera nécessaire de :
 - Préciser le public visé
 - Identifier les problèmes auxquels les stagiaires potentiels sont confrontés
 - Concevoir un programme d'accompagnement individuel et/ou en groupe pour amener les stagiaires potentiels à solutionner ces problèmes
 - Identifier les rôles des différentes structures
 - Identifier les ressources extérieures nécessaires
8. Mise en œuvre de la phase test : animation et suivi des ateliers de préparation à l'insertion d'un groupe de stagiaires test.
9. Si la phase test s'avère concluante, recherche de moyens afin de pérenniser les ateliers de préparation à l'insertion. L'expérience sera également diffusée afin qu'elle puisse être répliquée dans d'autres territoires.
10. Capitalisation des bonnes pratiques mises en œuvre dans le cadre de la phase test afin de faciliter le transfert d'expérience vers d'autres territoires.
11. Analyse des opportunités permettant de concrétiser les propositions de diversification de l'offre de formation-insertion. Le moratoire actuel permettant difficilement de créer de nouveaux CISP ou de permettre à des CISP existants d'augmenter leur offre de formations, une analyse des pistes légales alternatives permettant de diversifier l'offre sera réalisée. Différents éléments devront être pris en ligne de compte tels que le statut du « stagiaire », la finalité de la formation proposée, les modalités pratiques,...

Contribution aux objectifs du programme :

Les actions envisagées dans le cadre du présent projet permettent de répondre à objectifs identifiés dans la stratégie :

Développement socio-économique et développement rural durable



- Soutenir l'économie locale et développer le potentiel économique endogène
 - Valoriser le capital humain et les savoir-faire locaux

Renforcer les collaborations entre acteurs sociaux et acteurs de l'insertion, adapter l'offre en matière de formation-insertion aux besoins des acteurs économiques du territoire pour in fine, favoriser la remise à l'emploi de personnes en décrochage socio-professionnel, permettent pleinement de répondre à cet objectif de la stratégie du Cœur de Condroz.

- Favoriser la diversification agricole et la valorisation locale des productions agricoles du territoire
 - Soutenir et renforcer les filières de production, de transformation et de commercialisation locales et relocaliser ainsi l'alimentation

La relocalisation des filières alimentaires amorcée grâce à différents projets sur le territoire représente une opportunité d'emploi locale de manière générale mais également pour un public en formation-insertion. En effet, certains métiers liés notamment à la création d'outils de transformation locaux, à l'approvisionnement local des cuisines de collectivité, et ne nécessitant pas une formation longue, peuvent tout à fait s'envisager dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle.

Réciproquement, le développement sur le territoire de formations qualifiantes prenant en compte les spécificités de ces métiers émergents va contribuer à la diversification agricole et va permettre de stabiliser les filières nouvellement créées sur le territoire.

8. Appui aux questions sociales et de logement

- a. Renforcer l'offre de services sociaux existants pour répondre à de nouveaux besoins

Le projet s'inscrit pleinement dans cet objectif de la stratégie puisqu'il va permettre de renforcer à la fois les acteurs sociaux et les acteurs de l'insertion dans leurs actions et ce dans le but final d'augmenter le nombre de personnes remises à l'emploi.

Principes horizontaux

Adaptation au changement climatique

Le projet risque-t-il d'entraîner une augmentation significative des incidences négatives du climat actuel et de son évolution ? Non

Justification:

Non concerné



Utilisation durable et protection des ressources en eau

Le projet risque-t-il d'être préjudiciable au bon état ou au bon potentiel écologique des masses d'eau ?

Non

Justification:

Non concerné

Transition vers une économie circulaire

Le projet risque-t-il de causer un préjudice important et durable à l'environnement au regard de l'économie circulaire (en ce compris la gestion des déchets et le recyclage) ? Non

Justification:

Le projet pourrait même favoriser l'économie circulaire sur le territoire en formant des personnes éloignées de l'emploi aux métiers du ré-emploi.

Prévention et réduction de la pollution

Le projet risque-t-il d'engendrer une augmentation significative des émissions de polluants dans l'aire, l'eau et le sol ? Non

Justification:

Non concerné

Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Le projet risque-t-il d'être fortement préjudiciable au bon état et à la résilience d'écosystèmes ou à l'état de conservation des habitats et des espèces ? Non

Justification :

Non concerné

Atténuation du changement climatique

Le projet risque-t-il d'engendrer d'importantes émissions de gaz à effet de serre ? Non

Justification :

Non concerné

Egalité des chances et non-discrimination

Effet : Favorable

Justification :



Le présent projet tend clairement à réduire les inégalités et la discrimination en renforçant les acteurs sociaux et les acteurs de l'insertion dans leurs actions. Il devrait permettre à un plus grand nombre de personnes très éloignées de toute activité professionnelle, en décrochage social de retrouver une place dans la société via un emploi.

Avec les acteurs de terrain, une attention sera portée sur le genre afin de donner autant de chances d'insertion aux femmes qu'aux hommes. Cela passe par exemple par la prise en compte de la garde des enfants pour les mères seules.

Synergies et innovation

Partenaire du projet et synergies attendues :

Les principaux partenaires identifiés dans le cadre du projet sont les suivants :

- Il s'agit ici de mobiliser les acteurs publics et privés de l'insertion sociale et de l'action sociale de manière à allier les énergies et établir un tremplin pour les personnes éloignées de l'insertion-formation. Les CISP actifs sur le territoire, les CPAS, les asbl et les entreprises actives dans l'insertion de manière générale seront partenaires du projet.
- L'asbl Devenirs, basée à Marchin est également identifiée comme partenaire pour la phase test de préparation à l'insertion. Déjà en réflexion sur le sujet, des échanges de bonnes pratiques sont prévus.
- L'Interfédé, la fédération des CISP sera également mobilisée dans le cadre du projet, tant pour collecter des informations que pour les informer des actions menées sur notre territoire.
- Dans le même ordre d'idée, la CAIPS sera également partenaire du projet. C'est une **fédération** qui a pour but de promouvoir les activités d'insertion sociale et/ou socioprofessionnelle, ainsi que l'économie sociale. Elle regroupe des associations, des CPAS et des sociétés à finalité sociale développant ou soutenant des actions d'insertion sociale ou socioprofessionnelle, ou intervenant dans le champ de l'économie sociale.
- Le Conseil de Politique Alimentaire (CPA) Coeur de Condroz qui gardera une vue méta sur les besoins du système alimentaire local.
- La Cellule Manger Demain sera également sollicitée afin d'identifier les métiers émergents liés à l'alimentation saine et durable pouvant représenter des opportunités en matière d'insertion socio-professionnelle.

Le projet sera en lien avec d'autres projets de la SDL :

- Vers plus d'autonomie alimentaire en Cœur de Condroz : Ce projet prévoit d'analyser l'offre et la demande en termes de productions alimentaires locales et d'identifier les maillons



manquants. Cette étude permettra d'identifier les besoins potentiels de ces filières en main d'œuvre et donc d'identifier des pistes de diversification de l'offre en formation-insertion.

- Favoriser la circularité en Cœur de Condroz : Les comptoirs du ré-emploi qu'il est prévu de créer dans le cadre de ce projet pourront également représenter une opportunité de former des personnes éloignées de l'emploi aux métiers du ré-emploi. Dans cet ordre d'idée, on peut par exemple citer l'atelier vélo Un guidon pour 2main, créé sous l'impulsion du GAL Condroz-Famenne qui souhaite se professionnaliser et qui pourrait engager des personnes pour la mécanique vélo.

Adéquation avec les critères de sélection :

Le présent projet est en adéquation avec les différents critères de sélection :

- **Eligibilité des dépenses** : l'ensemble des dépenses sont éligibles au regard de la réglementation concernée. Celles-ci concerneront principalement des dépenses de personnel et des dépenses d'animation liées à la mise en œuvre des actions. Aucun équipement spécifique n'est envisagé.
- **Caractère transversal** : le projet présente un caractère transversal puisqu'il touche à la fois aux aspects sociaux en favorisant la réinsertion de personnes en décrochage social (phase test de préparation à l'insertion permettant d'aborder les blocages à la remise à l'emploi rencontrés par les stagiaires potentiels) et à l'emploi en amenant ces personnes à retrouver un emploi et en ciblant mieux les attentes des acteurs économiques en termes d'emploi. La réinsertion est par ailleurs multisectorielle par excellence. Le projet permet également de favoriser la relocalisation de filières sur le territoire, notamment les filières alimentaires, en recherchant de possibilités de proposer des formations professionnelles spécifiques à ces filières.
- **Efficienc e et pérennisation** : un.e chargé.e de mission à 0.5 ETP sera recruté.e pendant deux ans pour assurer la mise en œuvre des actions. Le projet visant à dresser un panorama de l'insertion socio-professionnelle sur le territoire et à mettre en place une phase test de préparation à l'insertion, les moyens mis en œuvre apparaissent pertinents. Le projet donc est jugé comme efficient.

Pérennisation : voir ci-dessous.

- **Caractère innovant et approche originale** : voir ci-dessous.
- **Caractère transférable** : Dès sa conception, le caractère transférable des actions a été envisagé. En effet, il est prévu d'éditer des outils de capitalisation afin de faciliter le transfert des expériences vers d'autres territoires. L'expérience pilote pourra également être portée à la connaissance des instances régionales afin d'envisager des adaptations du processus complet d'insertion socio-professionnelle.
- **Complémentarité avec les autres instruments de financement** : L'approche se veut complémentaire aux actions déjà menées individuellement par les différents acteurs sociaux/insertion (CPAS, CISP, associations et entreprises d'insertion) et viendra renforcer



leur impact. Le financement LEADER est donc complémentaires aux moyens alloués à ces acteurs.

Pérennité :

La mise en réseau des acteurs sociaux et des acteurs de l'insertion (CISP, asbl et entreprises d'insertion) représente une réelle plus-value. Elle devrait aboutir à une amélioration des résultats en matière d'insertion socio-professionnelle sur le territoire et faciliter le travail des différents acteurs. La phase de diagnostic initiale (caractérisation de l'offre, de la demande, des attentes des stagiaires) va également leur permettre de mieux appréhender la problématique. Il est évident que ces acquis ne seront pas perdus une fois le projet arrivé à son terme. Les contacts étant établis et les informations en leur possession, les acteurs de l'insertion socio-professionnelles seront à même de continuer à animer leur collectif, au bénéfice des futurs stagiaires.

Au terme de la phase test de préparation à l'insertion, si les résultats sont concluants, il s'agira de démontrer au ministre de tutelle de l'insertion sociale, la plus-value apportée par le programme et d'envisager les voies de pérennisation à travers un financement structurel de ces nouvelles missions qui rentreraient dans les missions des différents acteurs impliqués.

L'analyse des pistes de diversification, notamment dans les métiers liés à l'alimentation saine et durable, et des possibilités légales de les mettre en œuvre sur le territoire vont également permettre à des acteurs de s'engager concrètement dans cette voie, en connaissance de cause.

Caractère innovant :

Le présent projet est innovant à plusieurs titres :

- La démarche de base est innovante. Peu de projets ont la volonté de fédérer les acteurs sociaux et les acteurs de l'insertion d'un territoire. En effet, par manque de moyens principalement, ces structures n'ont pas la possibilité de travailler en réseau.
- Par ailleurs, si ce type de préparation à l'insertion est en réflexion dans certaines structures, elle n'est pas encore appliquée et notre territoire pourrait être un des premiers à la concrétiser. Cette expérience pilote permettra à d'autres territoires d'en tirer les apprentissages et de profiter des pratiques mises en œuvre pour adapter le concept à leur réalité.
- L'analyse des besoins des acteurs économiques en termes d'emploi permettra également de voir l'insertion socio-professionnelle sous un angle nouveau, adapté aux réalités du territoire. La prise en compte des activités en cours de relocalisation comme l'alimentation inscrit également l'insertion dans de nouvelles perspectives.



Collaborateur

Collaborateur en charge du projet :

Aucun collaborateur n'est identifié à ce stade. L'engagement du/de la chargé-e de mission fera l'objet d'une procédure de recrutement.

Aucun partenaire privilégié n'a été identifié.

Expérience pertinent et qualification du demandeur :

Le GAL Cœur de Condroz bénéficie de près de 25 ans d'expérience acquise par les deux GAL, à la fois dans la mise en œuvre du programme LEADER mais également dans la gestion de projets soutenus par d'autres sources de financement.

En matière d'action sociale particulièrement, les GAL ont mené divers projets :

- Action sociale – GAL Pays des Tiges et Chavées – LEADER 2014-2020/22
- Cohésion sociale – GAL Condroz-Famenne - LEADER 2014-2020/22
- Projet d'aide alimentaire mobile – Fondation Roi Baudoin, Loterie Nationale et United Fund of Belgium

Ces différents projets démontrent l'expérience acquise en la matière et de manière plus générale, les compétences acquises en matière de gestion de projet.



Indicateurs

Indicateur(s) de réalisation

- Public cible

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	20,00	40,00

Méthodologie :

Nbre de travailleurs sociaux et insertion + bénéficiaires du processus de préparation à l'insertion

- Analyse des pistes de diversification de la formation-insertion, notamment dans les métiers relocalisés de l'alimentation

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	0,00	1,00

Méthodologie :

Comptage

- Nombre d'ateliers de préparation à l'insertion socio-professionnelle organisés

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	0,00	5,00

Méthodologie :

Comptage

- Nombre de rencontres organisées entre les acteurs sociaux et de l'insertion

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	10,00	20,00

Méthodologie :

Comptage

- Un diagnostic de l'insertion socio-professionnelle sur le territoire

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	1,00	1,00

Méthodologie :

Comptage

Indicateur(s) de résultat

- Emploi(s) créé(s)

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre d'ETP	0,50 (2025)	0,00



Méthodologie :

Contrat GAL (le projet s'étalera sur 2 ans et sera donc terminé en 2027)

- Nombre d'acteurs sociaux/insertion sondés dans le cadre du diagnostic

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2025)	30,00

Méthodologie :

Comptage

- Nombre d'acteurs sociaux/insertion mis en réseau

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2025)	20,00

Méthodologie :

Comptage

- Nombre de stagiaires amenés à suivre la phase test de préparation à l'insertion

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2025)	10,00

Méthodologie :

Comptage

- Nombre de pistes de diversification identifiées et dont la faisabilité a été analysée

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2025)	3,00

Méthodologie :

Comptage



Calendrier

Ordre	Etape	Date de début	Date de fin
1	Caractérisation de l'offre et la demande en matière de formation - insertion sur le territoire	01/01/2025	31/12/2026
2	Mise en place d'un processus de préparation à l'insertion en collaboration avec les différents acteurs sociaux.	01/01/2025	31/12/2026
3	Etude des pistes de diversification de la formation - insertion, notamment dans le domaine de l'alimentation	01/01/2025	31/12/2026



Budget

Plan financier

Rubrique / Sous-rubrique	Type de dépense	Montant
Coûts directs Personnel	Forfait	57.854,25€
Coûts indirects de personnel	Forfait calculé	8.099,60€
Frais d'action	Coût réel	25.000,00€
	TOTAL	90.953,85€

Détail des postes budgétaires

Coûts directs Personnel – Forfait

CD_PERS001 – Frais de personnel

Montant : 57.854,25 €

Coûts indirects de personnel – Forfait calculé

PERS/CI_PERS_000 – Coûts indirects de personnel : 8.099,60 € (14,00% x 57.854,25€)

Frais d'action – Coût réel

ACTION001 – Frais d'action

Montant : 25.000,00 €

Echéancier

Année	Montant
2025	45.476,92€
2026	45.476,93€
Total de l'échéancier	90.953,85 €



Financement

Co-financeur	Montant	Taux
Eu	30.353,11 €	33,37 %
Wallonie	51.505,35 €	56,63 %
Autre publique	0,00 €	0,00 %
Total des dépenses publiques	81.858,46 €	90,00 %
Secteur privé	9.095,39 €	10,00 %
Total du plan financier	90.953,85 €	100 %



Documents

Nom	Type	Contexte	Date	Créateur	Description
-----	------	----------	------	----------	-------------



Statut de la candidature

Soumis le	21/04/2023 13:22
Date de décision GW	01/12/2023
Décision GW	Approuvée
Statut	Complet